

CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 23.11.2018 2018 à 19 h

Compte rendu

Présents : Xavier RELAVE, Angélique BEAUDOIN, Monique BILLAUD, Cédric COUDRE, Paula COUTELLIER, Jacques FOUCHER, Danièle GARAVOGLIA, Monique LEGRAS, Annette LELOUP, Marie-Annick MARCEAUX. Patrick FAUVELLE arrivé à 19h20.

Absent : Amaury DAVID

Secrétaire de séance : Annette Leloup

Approbation du compte-rendu du 28 Septembre 2018 à la majorité des élus présents.

ORDRE DU JOUR

Election d'un adjoint :

- Suite à la démission de Marc Pelletier, Monsieur le Maire propose l'élection d'un troisième adjoint. Après débat et un tour de table, aucun conseiller ne propose sa candidature. L'ensemble du Conseil approuve à l'unanimité le fonctionnement du Conseil avec 2 adjoints.
- Monsieur le Maire présente le tableau du Conseil Municipal : Maire : Relave Xavier, 1^{ère} adjointe : Marceaux Marie-Annick, 2^{ème} adjointe : Monique Legras (Tableau en annexe N°1).

Commissions municipales et délégations :

- Monsieur le Maire propose :
 - la mise en place d'une Commission Urbanisme en lien avec le PLUi.
 - la mise en place de la Commission Plan Communale de Sauvegarde.
 - la mise en place de la Commission de Contrôle Electoral dans le cadre du Répertoire Electoral Unique. Un conseiller municipal et son suppléant sont nommés.
- Nomination d'un délégué à la protection des données
- Monsieur le Maire fait une mise au point sur la participation des élus aux commissions de la Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais
- Monsieur le Maire propose d'actualiser le tableau des commissions. Après débat, le Conseil approuve à l'unanimité ledit tableau (tableau en annexe N°2).
- La Mairie informera les différents services des modifications apportées dans le cadre de la représentation de la commune.

Délibérations :

- **Autorisation dépenses en investissement 2019** : le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager des dépenses d'investissements préalables à l'établissement des budgets 2019 M14 (principal) et M49 (assainissement) dans la limite de 25% des sommes budgétées au budget 2018, déduction faite des remboursements de capital de la dette due aux différents organismes prêteurs.
- **Redevance pour Occupation du Domaine Public communal pour chantier(s) provisoire(s)** : le Conseil Municipal adopte, à 09 voix pour et 2 abstentions, la proposition qui lui est faite d'instaurer la redevance pour l'occupation des sols du domaine public pour chantiers provisoires dans le cadre de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport d'électricité et de gaz conformément au décret n°2015-334.

- **Approbation du rapport de la CLECT du 21/09/2018** : le Conseil, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLECT du 21/09/18 voté par le Conseil communautaire (Transfert « équipement sportif » et « contingent SDIS » - participation fonctionnement au sdis (prix fixe))
- **Modification des statuts portant ajustement des Compétences de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais** : le Conseil approuve, à l'unanimité, la modification des statuts de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.
- **Attribution d'indemnité 2018 allouée au Comptable du Trésor Public chargée des fonctions de receveurs des communes** : le Conseil Municipal, décide, par 2 voix contre et 9 voix pour une attribution d'indemnité à 50%, d'allouer une indemnité à Madame Brigitte COCARD, Comptable du Trésor Public, chargée des fonctions de Receveur des Communes et Etablissements Publics Locaux pour un montant de 196.07 € brut.
- **Taxe d'aménagement** : Monsieur le Maire rappelle que le montant de la taxe avait été fixé à compter du 01/01/2015, à 3,5% et propose de n'apporter aucune modification à la délibération du 28/11/2014, ni au niveau du taux et des exorations fixées.
- **Demande de subvention de l'Ecole Elémentaire Marc O'Neill de Lorris pour une classe d'équitation** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de participer à cette classe de découverte « équitation », sans nuitée, à hauteur de 97.25 € par enfant au maximum, pour les 3 élèves domiciliés sur la commune de Noyers.
- **Demande de subvention de l'Ecole Elémentaire Marc O'Neill de Lorris pour une classe de mer** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de participer à cette classe de mer, à hauteur de 200€ / enfant pour les 5 élèves domiciliés à Noyers.

Rappel des projets en cours et à réaliser:

- **Travaux :**
Monsieur le Maire rappelle :
 - Le projet de travaux sur le chemin de l'écluse a retenu l'attention des services de la Préfecture et du Département. Une subvention a été accordée pour ces travaux : DETR : 40% soit 13 475 € et 9 155 € pour le département.
 - Isolation phonique et énergie, salle communale annexe, étude réalisée.
 - Changement des fenêtres de la Mairie côté rue de la Mairie.
- **Projet investissement 2019 :**
Monsieur le Maire informe que la mairie doit investir dans une autoportée adaptée à l'entretien des parcelles dont nous devons assurer l'entretien, à la surface et la distance des lieux (centre bourg, nouveau cimetière, quartier de la borde, rond-point de la montagne).

- Voirie :

Dans le cadre du transfert de voirie, Monsieur le Maire présente le projet de voirie retenu par la Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais :

- Réfection :
- Allée du Gué Cordier (tapis, enrobé, fossé),
- VC 4 et VC10 route de la Cour Marigny (reprofilage).

Dans le cadre du transfert de voirie à la Communauté de Communes, il est effectué, par la commune, 3 fauchages accotement et 1 passage fossé/ an.

La Commission des Travaux doit réfléchir à l'entretien des chemins communaux en calcaire et du curage des fossés qui sont à la charge des communes.

Information diverses :

- Remerciements pour l'attribution de subvention à :
 - l'APN,
 - l'AFAAM,
 - le Musée de l'Horlogerie,
 - Le Club Photo de Lorris.
- Le projet du Plan Particulier d'Intervention concernant le Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Dampierre en Burly était consultable en Mairie jusqu'au 22 Novembre inclus aux heures habituelles d'ouverture au public de la Mairie. (Information par la presse et le site de la commune). Ce document n'a pas été consulté et le registre a été retourné à la Préfecture.
- Eclairage public : Projet de transfert de la compétence de l'éclairage public à la Communauté de Communes : une étude est en cours.
- Spectacle de Noël pour les enfants de Noyers : le vendredi 14 Décembre 2018, à 20h00, salle Florimond Raffard.

EXPRESSION DES CONSEILLERS :

- Madame Annette Leloup informe le Conseil des problèmes de sécurité que rencontrent Mr et Mme Guillet quant à l'accès à leur maison, suite à l'aménagement du rond-point de la déviation donnant accès à la zone du Limetin.
- Madame Garavoglia informe le Conseil du mauvais état des poutres soutenant le plancher du clocher.
- Madame Beaudoin fait part au Conseil de la disparition de certains fossés et de la nécessité de programmer leur réfection.
- Madame Marceaux informe le Conseil de la réalisation du Bulletin Municipal 2019 et de sa distribution.

Fin du conseil : 23 h 15